Ecole élémentaire publique Lucie Aubrac, 14 rue de Cluny, 71 640 GIVRY

CONSEIL D'ECOLE mardi 8 novembre 2022 de 18h15

Le conseil d'école s'est déroulé sous la présidence de la Directrice : Mme AMENDOLA. Cette dernière procède à la présentation des membres et les remercie de leur présence.

- Enseignants: Mmes Bréchot, Pacquaut, Lessague, Théodore, Bague, MM. Picard, Répécaud.
- Aesh : Mme Benkhala (accompagnant des élèves en situation de handicap).
- Représentants de parents d'élèves : Mmes Di Noto, Duclos, Simaeys, Gaudez.
- Mairie : M. Ragot (Maire).
- Invités: Mmes Rouelle, Fortuna, Barrillon, Perdrix, Membres de l'Association des P'tits Givrotins.
- Excusés: M. Perrin (IEN: Inspecteur de l'Education Nationale de Chalon 1), M. Pacquaut (DDEN: Délégué Départemental de l'Éducation Nationale), Mme Barraut (1ère Adjointe au Maire en charge de l'administration générale et du lien social). Mme Piffaut, Biard (représentantes de parents d'élèves). Mmes Revault, Seguin, Berthaut (enseignantes).

Secrétaire de séance : Procès-verbal rédigé par Mme Amendola. Secrétaire adjointe : Mme Bréchot.

Ordre du jour :

- 1 Installation du conseil d'école et élections.
- 2 Effectifs /Répartitions / Enseignants/ AESH.
- 3 Vote du règlement intérieur / Sécurité à l'école (exercices PPMS et « incendie »).
- 4 Ambiance générale / Visite d'école pour les nouveaux arrivants / Educartable.
- 5 Actions pédagogiques des classes.
- 6 Travaux /aménagements et équipements (entretien des locaux notamment toilettes garçons / chauffage / rénovation de l'école).
- 7 Coopérative scolaire : rappel du fonctionnement et présentation des comptes.
- 8 Crédits de fonctionnement et subventions communales.
- 9 Services Périscolaires (restaurant scolaire / Garderie / Étude / transport).
- 1- Elections des parents d'élèves du vendredi 07/10/2022 → Liste unique (non affiliée): 8 sièges à pourvoir. 287 inscrits → participation : 63% (identique à l'année dernière)
 - → 180 votants (196 en 2021)
 - → 175 suffrages exprimés (182 en 2021)
 - 5 nuls ou blancs (14 en 2021)

<u>Elus titulaires</u> : Mmes Piffaut, Di Noto, Duclos , Simaeys, Gaudez, Biard. Constat de sièges vacants de nouveau cette année : 2 titulaires et 8 suppléants.

Mme Amendola remercie les représentants de parents élus de leur candidature et implication à venir dans la vie de l'école.

- <u>2- Effectifs / Répartitions / Enseignants/ AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap)</u>: L'école est rattachée à la circonscription de Chalon 1 avec M. Perrin, IEN.
- → Effectifs: 184 élèves (200 l'année dernière).

 $\overline{\text{CP}:31}$ CP: 22 élèves \rightarrow Mme Amendola /Mme Lessaque (décharge de

Direction)

CE1: 23 élèves \rightarrow Mme Pacquaut CE2: 46 CE2p: 21 élèves \rightarrow Mme Picard CM1: 31 CE2r: 25 élèves \rightarrow M. Répécaud

CM1: 25 élèves → Mme Revault / Mme Bidaud

CM2 : 42 CM1-CM2 : 22 élèves (6 + 16) \rightarrow Mme Bague CM2 : 26 élèves \rightarrow Mme Bréchot

→ Rentrée 2021 : Départ de 42 élèves de CM2.

Arrivée de 32 élèves de GS de l'école maternelle L. Czyz.

La prévision actuelle sur Onde (Outil numérique pour la direction d'école) annonce 175 élèves en 2022-2023 (22 de moyenne pour 8 classes sinon 25 pour 7 classes).

Arrivée de Mme Bague, Mme Lessaque et M. Répécaud. Perte de la $\frac{1}{2}$ décharge de direction, passage au tiers (tous les vendredis et un mardi sur 3). Mme Seguin et Mme Berthaut, enseignantes « Brigades » rattachées à l'école.

Mme Benkahla, AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) suit 5 élèves sur l'école. Actuellement: 6 enfants ont une reconnaissance MDPH (Maison départementale des personnes présentant un handicap) dont 5 avec AESH. L'aide est de plus en plus souvent mutualisée c'est-à-dire partagée entre plusieurs élèves au sein de la même classe.

(Pour rappel de la procédure : l'école met en place une équipe éducative pour faire un point sur la scolarité d'un enfant, en découle parfois la demande de mise en place d'une AESH, cependant sans implication de la famille et mise en place de bilans auprès de spécialistes, la demande AESH est souvent rejetée par la MDPH).

3 - Vote du règlement intérieur / Sécurité à l'école (exercices PPMS et « incendie »).

• <u>Présentation du règlement intérieur</u> :

Modifications apportées : ajout préambule de l'Inspection + ajout de l'interdiction du laser et modification concernant le protocole sanitaire. Retrait du lien vers le blog, car moins utilisé depuis la mise en place d'educartable.

<u>Vote du règlement</u>: adopté à l'unanimité; il sera diffusé prochainement par educartable et signé en lique, pour prise de connaissance obligatoire des parents.

<u>Remarque des représentants de parents</u> : possibilité d'envisager la mise en place d'un tableau synthétique pour une meilleure lisibilité en direction des élèves incluant les droits et les devoirs.

• <u>Sécurité:</u>

- <u>Le PPMS (Plan particulier de mise en sûreté)</u>: a été actualisé et transmis à l'ensemble du personnel de l'école, la municipalité, le référent sécurité de l'Inspection et le référent sécurité de la gendarmerie récemment.
- Les exercices :
- <u>l^{er} Exercice d'évacuation « alerte incendie »</u> : (29/09) s'est déroulé normalement et a été notifié dans le registre de sécurité de l'école. Les parents n'ont pas pu être informés car l'exercice non prévu, a été déclenché par la commission de sécurité le jour de leur visite.
- <u>ler Exercice « attentat-intrusion »</u> : (au mois de décembre) invitation de M. Janet (policier municipal) et de la gendarmerie de Givry. Suite à l'année dernière : pas de fuite pour les élèves de l'étage, mise à l'abri choisie pour tous.

4 - Ambiance générale / Visite d'école pour les nouveaux arrivants / Educartable.

Retour des représentants de parents en rapport avec leur questionnaire (73 réponses sur 260) de préparation du conseil : Ambiance au sein de l'école satisfaisante à très satisfaisante. Réunion de rentrée scolaire très appréciée et utile, ainsi gu'une communication avec les enseignants facile.

Les nouveaux arrivants sollicitent l'école pour une visite préalable de l'établissement. Mme Amendola précise qu'une visite a été proposée le vendredi 24 juin. Des parents n'ont peut-être pas pu se déplacer ou n'avaient pas encore validé leur dossier d'inscription en mairie pour y assister. Il est difficile de mettre en place des visites individuelles, le cahier des charges de fin d'année étant souvent assez chargé.

Educartable: la quasi-totalité des parents trouve que l'application est utile et facilite les échanges avec les enseignants (pour la vie scolaire, les devoirs, les absences). Chaque enseignant utilise l'application comme il le souhaite, le cahier de textes comme le cahier de vie ne sont pas toujours utilisés et cela pour diverses raisons (refus de prise de photo par certaines familles, temps nécessaire pour la diffusion...). Est-il possible que tous les enseignants renseignent le cahier de texte sur Educartable, sans pour autant remplacer l'agenda, afin de vérifier les oublis ou d'avoir un suivi pédagogique lors de gardes alternées par exemple ?

Cela prend du temps également de mettre sur educartable, et parfois les devoirs se décident dans la journée ou fin de journée. Il est aussi important que chaque élève soit responsable dans la prise des devoirs en classe. Chaque parent devrait pouvoir avoir accès au cartable de son enfant en garde alternée également.

5 - Actions pédagogiques des classes :

- Évaluations nationales pour les classes ayant des élèves de CP et de CE1 (mi-septembre).
- Bibliothèque : sortie de toutes les classes de l'école au 1er trimestre.
- USEP : activités sportives appréciées suite aux retours des parents. JNSS le 4/10 au stade Léo Lagrange / Randonnée le 13/10 autour du village de Fontaines. (10kms) classes de CP et CP-CE1.
- Participation au projet départemental "English Weekly" (8 semaines) pour les classes de CP-CE1, CE2p.
- Sortie Foyer Marie-José Marchand pour la classe CM2 : animation « jus de pommes » sous la direction de Cédric Robez.
- Concours de dessin : bibliothèque CM2.
- Semaine du Goût : CP-CE1 et CM1.
- Intervention de Sylvie Arnoux dans le cadre d'une projet lecture/écriture reporté au 14 novembre : CP-CE1 et CM1
- Projet « la grande lessive » : CE2r (20/10).
- Projet cinéma « de l'autre côté du ciel » : CE2r et CE2p.
- Projet Halloween : travail autour de l'anglais, déguisement, escape game.... : toutes les classes de l'école.
- Projet "la musique à travers le cinéma" en partenariat avec le Grand Chalon (intervenant du Conservatoire : Cyril Bonnier) : CP, CP-CE1, CE1, CE2r, CM1, CM2.
- Fête de la science à venir : CP, CP-CE1, CE2r, CM1, CM2.
- Cycle natation: classes CE2p et CE2r (Serait-il possible que les élèves n'ayant jamais eu cycle piscine en primaire puissent y accéder en CM1 / CM2). Ce sont les conseillers pédagogiques qui décident de la venue des classes au Centre nautique, à revoir avec eux, car priorité cette année donnée aux CP/CE2/CM2.

Le conseil des maîtres n'a pas souhaité conserver la manifestation des chants de Noël : le vendredi 16 décembre à la salle des fêtes, ni celle du mercredi 7 décembre à la halle ronde.

<u>6 - Travaux /aménagements et équipements (entretien des locaux / chauffage / projet « réhabilitation de l'école »)</u>

Mme Amendola remercie les services municipaux intervenant régulièrement à l'école pour de petits travaux. Elle remercie également la municipalité pour les aménagements et achats divers de cet été dans les différentes salles de classe pour la rentrée (enceintes / caméras hue pro /adaptateurs et casques tablettes).

Il est dommage que l'école ait perdu le solde pour l'achat des applications concernant les tablettes. Pas de rappel de la mairie au moment venu.

L'achat du vidéoprojecteur a posé problème et n'est toujours pas opérationnel.

Pas de vidéoprojecteur en salle de réunion, car certains dans les salles de classes se détériorent ces dernières années.

Dommage que la réunion en amont de l'été n'ait pas permis de faire les travaux et aménagements souhaités durant les deux mois.

M. Ragot précise que les travaux de zinguerie et d'étanchéité des deux parties du bâtiment ont eu lieu au moment des vacances de la Toussaint et sont terminés.

- <u>- Point sur le ménage</u>: problème de propreté signalé particulièrement dans les toilettes garçons. Qui s'occupe du nettoyage (service sous-traité ?) et à quelle fréquence ? Y a-t-il une surveillance pour éviter les dégradations ? rondes au moment des récréations, problèmes incidents relevés : papier mouillé jeté contre les murs, urines à côté des toilettes et sur radiateur...très pénible en gestion, rappel fait en classe récemment. A voir si fermeture temporaire des toilettes « garçons » du RDC , avec accès uniquement dans la cour si cela perdure.
- <u>Chauffage</u>: inquiétude en ce qui concerne la température de certaines classes 14°C. Quelle est la température minimum exigée lors de l'occupation des locaux à usage d'enseignement? Il n'y en a pas dans les textes officiellement par contre un signalement peut avoir lieu auprès de l'Inspection et la municipalité. La mairie a mis le chauffage avant les vacances de la Toussaint.

- <u>Point réhabilitation de l'école</u> : qu'en est-il des idées retenues et présentées par l'équipe enseignante, le mardi 15 novembre aux représentants de la mairie, (salles, cour ...)? Quand débuteront les travaux de rénovation, quelle durée et où seront installés les élèves à ce moment-là?

M. Ragot évoque une rénovation complète du bâtiment et de la cour (étude de l'accès pour les personnes à mobilité réduite), pour 2024. Tout le complexe du quartier (salle des fêtes, parc, centre de loisirs, salles annexes...) aura lieu sous les 5 ans, avec priorité sur l'école. Les travaux ne pourront pas se faire sur les deux mois de vacances, donc il faut réfléchir aux aménagements durant le temps des travaux, et l'équipe sera concertée au moment venu pour présenter le projet retenu. Le côté « amélioration énergétique » reste très appuyé.

Le conseil des maîtres transmettra comme chaque année, une demande de travaux et d'aménagements souhaités cette fin d'année, pour 2023. Suite au chiffrage des demandes, nous pourrons soumettre les priorités.

7 - Coopérative scolaire : rappel du fonctionnement et présentation des comptes.

Le quitus sur les comptes de l'année scolaire 2021-2022 a été donné à la Directrice par les commissaires aux comptes (un enseignant et un représentant de parent d'élèves). Présentation du bilan financier de l'année écoulée.

<u>Au 08/11/2022</u>: Affiliation (<u>OCCE</u>: Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Solde actuel: 1208,06 euros reliquat des dons des P'tits Givrotins sur la coopérative scolaire / 6588,38 euros (dont 1849,31 sur le fond commun et 41739,07 après cotisations des familles sur le compte des 8 classes).

Une dizaine de familles n'a pas souhaité cotiser à la coopérative scolaire. Cette cotisation volontaire, non obligatoire, demandée aux familles permet la mise en place de divers projets de la classe sur l'année scolaire.

L'école remercie le nouveau don de l'association des P'tits Givrotins de 3000 euros en ce jour.

8 - Crédits de fonctionnement et subventions communales

Chaque année, l'école remercie la commune pour l'attribution des sommes allouées aux crédits de fonctionnement, subventions sorties scolaires et financement des transports « piscine ».

Nous restons dans l'attente des nouveaux plannings piscine pour 2023.

Cette année, l'école a rempli le tableau de budget prévisionnel souhaité par la municipalité. Nous restons dans l'attente de l'annonce du budget en février 2023.

La municipalité a fait le choix d'acheter les photocopieurs sur la commune, à voir sur le long terme si cela est plus avantageux. L'école s'inquiète du nouveau contrat mis en place et du coût de plus en plus élevé concernant les photocopies.

9 - Services Périscolaires (restaurant scolaire / Garderie / Étude / transport)

Périscolaire : restauration

- des parents sont satisfaits à très satisfaits du Restaurant scolaire et de la garderie. Le personnel et les animateurs sont gentils et à l'écoute
- L'organisme actuel qui fournit les repas est-il temporaire au vu de l'appel d'offre?
- M. Ragot précise que RPC est le prestataire actuel, cependant le marché sera relancé en début d'année.

Les attentes resteront la qualité du repas, la prise en compte de produits locaux, et l'adaptation des repas en lien avec le plan « anti-gaspi ».

Lors <u>d'intolérances</u> ou <u>d'allergies</u> à certains aliments, les parents qui fournissent le repas peuvent-ils avoir un tarif adapté (à ce jour ils sont facturés comme un repas)?

M. Ragot précise que le tarif adapté est effectif concernant les élèves avec un PAI.

Les repas du Mercredi peuvent-ils apparaître sur le menu de la semaine?

M. Ragot se renseigne pour voir si cela est envisageable.

Périscolaire : Garderie / loisirs

Lorsque les enfants jouent à l'extérieur, sont-ils sous la surveillance d'un adulte et en sécurité (enfants sur muret, portillon ouvert)?

M. Ragot précise que le rappel aux équipes a été fait.

Les parents doivent également être vigilants.

Étude

Sera-t-elle renouvelée? Quand débutera-t-elle? Quel niveau? Il n'y a pas la possibilité d'ajouter un 3^{ème} soir actuellement.

Les modalités ont été transmises aux familles récemment (lundi /jeudi avec Mme Bréchot, niveaux : CE2/CM1/CM2).

<u>Périscolaire</u>: Transport

Le service fonctionne très bien.

M. Ragot évoque une situation précise où la signalisation est à revoir, pas assez présente.

Serait-il possible que le règlement intérieur du centre de loisirs apparaisse sur le site de la mairie ?M. Ragot se renseigne pour cela puisse avoir lieu.

Les parents apprécient un personnel disponible et bienveillant dans les services périscolaires.

⇒ <u>Dates des prochains conseils d'école</u> :

Mardi 21 février de 18h15 à 20h15 (questions au plus tard pour le jeudi 26 janvier).

Les représentants de parents sollicitent l'équipe enseignante, pour une transmission de thématiques précises pour les inclure dans le futur questionnaire adressé aux familles.

Jeudi 8 juin de 18h15 à 20h15 (questions au plus tard pour le lundi 22 mai)

La séance est levée vers 20h. Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, transmis par educartable, mis en ligne sur le blog de l'école (http://ecolelucieaubrac-givry71.eklablog.com/, via l'onglet « Conseils d'Ecole »). Il pourra également être consulté à l'école et sera envoyé aux représentants de parents d'élèves.

Secrétaire adjointe : Mme Bréchot. La Directrice, Mme AMENDOLA.